

# LE TEMPS

---

conférence Jeudi 22 avril 2010

## Le CICR entre dans le débat sur la non-prolifération nucléaire

Par Jakob Kellenberger,

**Jakob Kellenberger, président du CICR, avertit les Etats, avant la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération: il serait impossible de secourir les populations touchées par l'explosion de la bombe. Voici de larges extraits de son discours**

Ces dernières semaines et ces derniers mois, la question du désarmement et de la non-prolifération nucléaires s'est à nouveau imposée sur la scène internationale. Les efforts diplomatiques déployés avec énergie annoncent des progrès attendus de longue date sur la question des armes nucléaires depuis la fin de la guerre froide.

Le Comité international de la Croix-Rouge est convaincu que le débat sur les armes nucléaires ne doit pas être conduit en se référant uniquement aux doctrines militaires et à la politique de la force. [...] A quel moment les droits des Etats doivent-ils s'effacer devant les intérêts de l'humanité, dans quelle mesure l'homme est-il capable de maîtriser les technologies qu'il met au point, quelle est la portée du droit international humanitaire et quelles sont les souffrances que nous sommes prêts à infliger ou à tolérer que d'autres infligent à nos semblables en temps de guerre?

Ce sont les êtres humains, les règles fondamentales du droit international humanitaire et l'avenir collectif de l'humanité qui doivent être au cœur du débat actuel sur les armes nucléaires.

Aussi est-il légitime que le CICR fasse entendre sa voix dans ce débat. Au cours de ses 150 ans d'histoire, notre institution a été le témoin de souffrances humaines incommensurables causées par la guerre; elle sait que le droit international humanitaire est potentiellement capable de limiter ces souffrances. [...] A Hiroshima, le docteur Marcel Junod, délégué du CICR, a été le premier médecin étranger à constater les effets du bombardement atomique et à secourir les victimes. Le témoignage qu'il a livré dans l'article intitulé «Le Désastre d'Hiroshima» [...] relate la réalité humaine de ces armes.

«Nous avons aperçu une vision bien différente de tout ce que nous avons vu auparavant. Le centre de la ville est une sorte de tache blanche, polie comme la paume de la main. Il ne reste plus rien. Les traces mêmes des maisons semblent avoir disparu. [...]» Les témoins rencontrés par Junod racontent: «En quelques secondes [...] des milliers d'êtres humains, dans les rues et les jardins du centre de la ville, frappés par une vague de chaleur aiguë, meurent comme des mouches sous l'effet de la température. D'autres se tordent comme des vers, atrocement brûlés.» [...]

La destruction des infrastructures d'urgence et d'assistance médicale ne fait qu'exacerber les souffrances atroces causées par les armes nucléaires. De par leurs caractéristiques spécifiques, à savoir les effets sur les êtres humains des radiations qu'elles génèrent, les bombes nucléaires causent également mort et souffrance des années après avoir explosé. [...]

Si pendant la guerre froide le potentiel de destruction des armes nucléaires a été multiplié par plusieurs milliers, la capacité des Etats et des organisations internationales à apporter assistance aux

victimes potentielles n'a pas suivi la même évolution. Le CICR a récemment conduit une analyse exhaustive de sa capacité et de celle d'autres institutions internationales à venir en aide aux victimes d'armes nucléaires, radiologiques, chimiques ou biologiques. Bien que certains pays disposent de capacités d'intervention, celles-ci sont extrêmement limitées au niveau international, et il n'existe pas non plus de véritable plan d'intervention coordonné. [...]

Nous savons maintenant que le potentiel de destruction des bombes nucléaires utilisées à Hiroshima et Nagasaki n'était rien en comparaison de celui des armes qui se trouvent dans les arsenaux actuels. D'après de nombreux scénarios d'utilisation des armes nucléaires, l'ampleur des destructions en termes de vies humaines et de structures de la société serait aujourd'hui tout autre. Nous savons également que l'utilisation d'une fraction seulement des armes actuellement stockées dans les arsenaux affecterait l'environnement pendant de nombreuses années, empêchant toute culture sur de vastes étendues de terre. [...]

Le Comité international de la Croix-Rouge se préoccupe depuis longtemps de la question des armes nucléaires, en raison tant de la menace considérable qu'elles représentent pour les civils que de leurs implications pour le droit international humanitaire. Le 5 septembre 1945 déjà, le CICR a exprimé publiquement le souhait de voir les armes nucléaires prohibées. Dès 1948, le Mouvement international de la Croix-Rouge tout entier, réuni à l'occasion de ses Conférences internationales, a appelé à l'interdiction des armes de destruction massive en général, et des armes nucléaires en particulier. Dans un appel aux Etats parties aux Conventions de Genève en 1950, le CICR, parlant d'avant l'ère atomique, s'est exprimé en ces termes:

«La guerre supposait encore un certain nombre de règles restrictives. Elle supposait surtout une discrimination entre les combattants et les non-combattants. Avec les bombes atomiques, avec les armes aveugles, toute discrimination devient impossible. Comment ces armes pourraient-elles épargner les hôpitaux, les camps de prisonniers de guerre, la population civile? Elles conduisent à l'extermination pure et simple. [...] Leurs effets immédiats et durables interdisent de secourir les sinistrés. Dans ces conditions, le seul fait d'envisager, à un titre quelconque, l'usage de la bombe atomique compromettrait toute tentative de protéger les non-combattants au moyen de textes juridiques. Toute règle coutumière, toute disposition contractuelle resteraient vaines en face de la destruction totale produite par cet engin.» Fort de cette constatation, le CICR a demandé aux Etats «de tout mettre en œuvre pour aboutir à une entente sur la prohibition de l'arme atomique». [...]

Les armes nucléaires sont uniques du fait de leur pouvoir de destruction, des souffrances humaines indicibles qu'elles causent, de l'impossibilité de maîtriser leurs effets dans l'espace ou le temps, des risques d'escalade qu'elles comportent et de la menace qu'elles constituent pour l'environnement, les générations futures et la survie même de l'humanité. Aussi le CICR lance-t-il aujourd'hui un appel à tous les Etats, pour qu'ils veillent à ce que de telles armes ne soient plus jamais utilisées, indépendamment de leur point de vue quant à la licéité de leur emploi.

La communauté internationale dispose aujourd'hui d'une occasion unique d'atténuer et d'éliminer la menace que font planer les armes nucléaires sur les générations d'aujourd'hui et de demain. [...] La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra à New York le mois prochain, constitue une occasion historique, tant pour les Etats disposant de l'arme nucléaire que pour les autres, d'adopter des plans concrets pour assurer le respect de l'ensemble des obligations qui leur incombent au titre de ce Traité, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire.

De l'avis du CICR, la prévention de l'emploi des armes nucléaires passe par le respect d'une obligation existante, celle de poursuivre les négociations visant à adopter un traité international juridiquement

contraignant afin d'interdire et d'éliminer totalement ces armes. Il s'agit également de prévenir leur prolifération et de contrôler l'accès aux matières et à la technologie pouvant servir à les produire. [...]

Aujourd'hui, le CICR appelle les Etats, ainsi que tous ceux qui sont en mesure d'exercer une influence sur eux, à saisir sans tarder et avec détermination les occasions uniques qui se présentent maintenant de refermer le chapitre de l'ère du nucléaire.

Ce discours a été prononcé mardi  
devant le corps diplomatique de Genève

**LE TEMPS** © 2009 **Le Temps SA**